

**L'HABITAT PRÉCAIRE
À L'ÉCHELLE DE
L'AGGLOMÉRATION
LYONNAISE :**
**Analyse des données
de la**
MOUS Habitat Précaire

Septembre 2008

A stylized, handwritten signature in black ink that reads "Alphil". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath the word.

Photographies de l'habitat précaire à l'échelle de l'agglomération lyonnaise: données et analyses

L'analyse des données concernant les occupations sans droit ni titre sera présentée dans ce document sur la base de la période du 1er janvier au 1er septembre 2008, soient 8 mois d'observation (l'ensemble des variations calculées théoriquement le sont ainsi du 2 janvier au 31 août).

Ce document a été établi à partir d'un tableau de bord rassemblant les éléments objectifs liés aux occupations : lieu, date d'entrée, nature de la propriété, population, état de la procédure.

Les occupations

Données générales

4 périodes de référence serviront d'appui à l'analyse:

- L'ensemble de la période: du 1er janvier au 31 août 2008.
- La situation initiale: photographie des occupations au 1er janvier 2008.
- La situation actuelle: photographie des occupations au 1er septembre 2008.
- Les situations d'expulsions: photographie des occupations évacuées au cours de l'ensemble de la période.

Ainsi, sur la base de ces 4 périodes de référence, on peut relever les données suivantes:

Tableau général				
	Nombre de sites	Nombre de personnes concernées	Nombre moyen d'occupants par site	Écarts à la moyenne
Ensemble de la période	82	1077	13	Référence
Situation initiale	56	679	12	-1
Situation actuelle	34	361	11	-2
Expulsions	48	716	15	+2

Premiers constats :

La diminution du nombre d'occupations est manifeste ainsi que celle de la taille des occupations.

Les expulsions portent sur les occupations globalement les plus importantes.

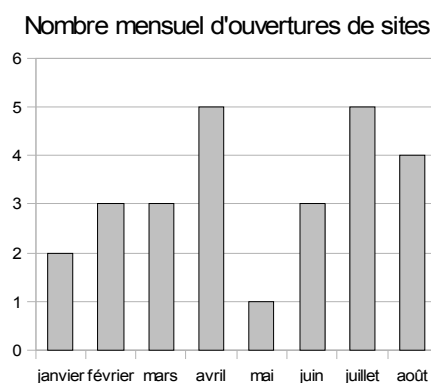
Le renouvellement des occupations est contenu essentiellement par le nombre important des expulsions, les relogements n'interviennent que pour une faible part (cf. chapitres suivants).

L'analyse du devenir des occupants est rendu difficile dans un contexte où la logique d'ordre public prime sur l'action sociale. Une partie des occupations se fait plus clandestine, le suivi s'en trouve affecté.

Le regard sur l'année pleine permettra de mesurer la part des variations saisonnières que nous avons connu les années précédentes.

Fréquences

L'analyse mensuelle établie à partir de la date d'installation permet de relever un taux mensuel moyen d'ouverture de 3,5 squats par mois, pour un taux moyen de fermeture sur la période de 6 squats par mois.



Nature et typologie des occupations

Concernant la nature des locaux occupés, on peut regrouper les sites en deux catégories significatives:

- les locaux d'habitation, entrée regroupant maisons, appartements et immeubles ;
- les locaux d'usage tels que terrains, bâtiments (industriels) et locaux (garage, cave,...).

Types d'occupation par période								
	Ensemble de la période		Situation initiale		Situation actuelle		Expulsion	
Appartements	22	27%	21	38%	5	15%	17	36%
Maisons	32	39%	18	32%	17	50%	15	31%
Immeubles	9	11%	5	9%	3	9%	6	13%
Locaux	5	6%	4	7%	4	12%	1	2%
Bâtiments	7	9%	4	7%	3	9%	4	8%
Terrains	7	9%	4	7%	2	6%	5	11%
Total	82	100%	56	100%	34	100%	48	100%

Constats :

Une importante diminution en pourcentage des appartements occupés, occupations qui enregistrent le taux le plus importants d'expulsions.

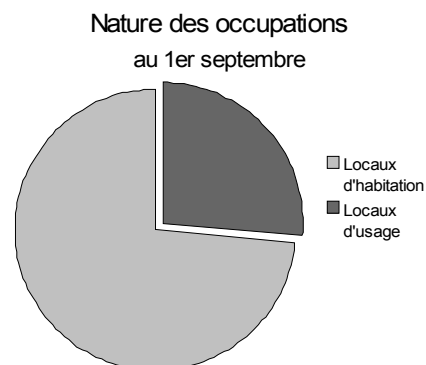
La place des maisons (occupations familiales) est devenue plus grande dans le panel des occupations.

La diminution des terrains occupés en nombre correspond à des expulsions plus importantes sur ces sites. Nous pouvons faire ici la même remarque (cf. tableau 1) sur la difficulté à suivre les déplacements des personnes entre départ du territoire français, changement de région, replis sur d'autres sites ou « disparition ».

Pour une lecture complète on se reportera aux tableaux en annexe 1.

Au 1er septembre, 74% des occupations sont des locaux d'habitation et 26% des locaux d'usage:

Si l'on rapporte l'analyse de la représentativité de ces deux catégories de nature des occupations aux occupations expulsées sur la période, on remarque que 80% sites expulsés sont des locaux d'habitation.



Éclairage des relations entre les types d'occupation et les types d'occupants

Partant de cette analyse, on peut établir une relation entre les types de locaux occupés et les types d'occupants.

Les occupations familiales se répartissent à 78% dans des locaux d'habitations (ce qui renvoie à la diminution voire à la disparition ponctuelle des occupations de terrains).

Les occupations d'isolés se répartissent également en majorité dans des locaux d'habitations à 72% et à 28% dans des locaux d'usage.

Si l'on rapporte le type d'occupation aux occupations expulsées, on peut relever que les occupations familiales ont été expulsées à 48%.

Répartition géographique des occupations

Données générales

Répartition géographique par période de référence				
	Ensemble de la période	Situation initiale	Situation actuelle	Expulsion
Grand Est Lyonnais	35 soit 43 %	21 soit 37,5 %	16 soit 47 %	19 soit 40 %
Lyon	41 Soit 50 %	29 soit 52 %	18 soit 53 %	23 soit 48 %
Rhône Amont	2 soit 2 %	2 soit 3,5 %		2 0 soit 4 %
Rhône Aval	4 soit 5 %	4 soit 7 %		4 0 soit 8 %
Total	82 = 100 %	56 = 100 %	34 = 100 %	48 = 100 %

La ville de Lyon est, dans l'agglomération, le premier espace géographique rassemblant des occupations.

Se reporter aux tableaux en annexe 2.

Sur l'ensemble de la période :

- A titre de précision, 21% des occupations observées entre le 1er janvier et le 31 août sont concentrées sur Lyon 7ème arrondissement (et 41% des occupations sur le seul territoire de Lyon; 11% des occupations observées sur la même période le sont sur Lyon 1er arrondissement. (et 22% des occupations sur le seul territoire de Lyon).
- Au Sud, la commune d'Oullins concentre à elle seule 75% des occupations du territoire Rhône Aval et, à l'Est, la commune de Villeurbanne concentre 71% des occupations du Grand Est Lyonnais.

Nature de la propriété

Type de propriété des occupations par période de référence				
	Ensemble de la période	Situation initiale	Situation actuelle	Expulsion
Privé	48 soit 59%	35 soit 62%	19 soit 56%	29 soit 60%
Public	33 soit 40%	20 soit 36%	14 soit 41%	19 soit 40%
Non renseigné	1 soit 1%	1 soit 2%	1 soit 3%	—
Total	82 = 100 %	56 = 100 %	34 = 100 %	48 = 100%

- 41% des sites occupés relève du patrimoine public.
- 40% du patrimoine public occupé est fermé à l'issue de cette période.
- 1/3 du patrimoine public occupé appartient au Grand Lyon (33%) sur cette période.

A l'issue de la période d'observation, les occupations relevant du patrimoine du Grand Lyon ont toutes été fermées.

23% de l'ensemble (public/privé) des bâtiments évacués sur la période appartiennent au Grand Lyon et correspond à 33% du patrimoine public fermé sur la période.

- Le patrimoine des collectivités représente 21% des sites publics occupés sur la période.
- Sur le total des occupations du patrimoine public observé au cours de la période, seuls 14 sites sont encore actifs au 1er septembre.
- Sur l'ensemble des sites de patrimoine public expulsés à l'issue de la période, l'expulsion de sites appartenant aux collectivités représentent 21%.

Se reporter aux tableaux en Annexe 3.

A titre de comparaison :

- 58% du patrimoine occupé sur la période appartient à des propriétaires privés.
- 60% des sites occupés et fermés sur cette période relève du domaine privé.

Répartition géographique par période de référence								
	Ensemble de la période		Situation initiale		Situation actuelle		Expulsion	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Grand Est Lyonnais	66%	34%	67%	33%	69%	31%	63%	37%
Lyon	54%	44%	64%	36%	47%	53%	61%	39%
Rhône Amont	55%	45%	50%	50%	0%	0%	50%	50%
Rhône Aval	50%	50%	50%	50%	0%	0%	50%	50%
Total	57%	44%	58%	42%	58%	42%	56%	44%

Se reporter aux tableaux en Annexe 4.

Au 1er janvier, 50% des occupations du patrimoine public sont situées à Lyon, 35% sur les communes du Grand Est Lyonnais.

Sur l'ensemble de la période, 54,55% des occupations du patrimoine public sont situées à Lyon, 45,83% des occupations du patrimoine privé se trouvent sur les communes du Grand Est Lyonnais.

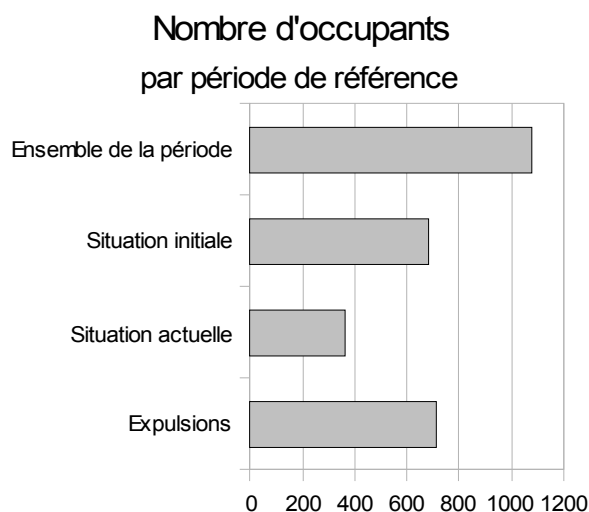
Si sur les communes du Grand Est Lyonnais, la proportion d'occupations appartenant au patrimoine privé est supérieure à celle relevant du patrimoine public et que cette proportion se maintient entre le 1er janvier et le 1er septembre, la répartition se répartie à l'inverse sur le territoire lyonnais; en effet, au 1er janvier à Lyon les sites privés représentent 51% des occupations du territoire et les sites publics 50%, au 1er septembre ce sont les sites publics qui deviennent majoritaires avec 64% des sites occupés sur Lyon, les sites privés se retrouvant eux à 42%.

Sur le territoire de Lyon, les expulsions sont réalisées dans des proportions similaires entre sites du domaine public et sites du domaine privé: 47,36% versus 48,27%

Les occupants et les modes d'occuper

Avec quelques 1077 personnes qui ont occupés ou occupent encore actuellement un squat de l'agglomération sur une période de 8 mois (certaines personnes ont transité sur plusieurs sites) et plus de 700 personnes ayant été expulsées de telles occupations sur cette même période (parfois à plusieurs reprises), nous assistons à une diminution de près de la moitié (- 48%) du nombre de ces personnes en squat entre janvier et septembre 2008.

Nombre d'occupants par période de référence	
Ensemble de la période	1077
Situation initiale	679
Situation actuelle	361
Expulsions	716



Au mois de janvier 2008, le nombre des personnes ayant recours à ce type d'habitat était de 679.

Au terme de ce premier bilan de la MOUS Habitat Précaire la population totale rencontrée sur le terrain des occupations est de 361 personnes.

Les répartitions des occupants

La répartition géographique

Nombre de personnes par période de référence				
	Ensemble de la période	Situation initiale	Situation actuelle	Expulsion
Grand Est Lyonnais	540	273	201	339
Lyon	351	220	160	191
Rhône Amont	160	160	0	160
Rhône Aval	26	26	0	26
Total	1077	679	361	716

Les variations les plus importantes en nombre d'occupants (période initiale et actuelle) sont enregistrés sur les secteurs Rhône Amont et Rhône Aval avec une disparition totale des occupants connus. Sur les sites Grand Est et Lyon elles sont respectivement de 26 et 27 %.

Il en va de même pour les expulsions concernant le nombre de personnes concernées avec toutefois des différences plus sensibles par le Grand Est (- 37 %) et Lyon (- 54 %).

Se reporter aux tableaux en Annexe 5.

Le type d'occupation

La diminution du nombre d'occupants trouve une de ses conséquences dans un changement des types d'occupations, se retrouvant plus que majoritairement dans des maisons actuellement, alors qu'en janvier, leur répartition était plus homogène entre les différents type de sites.

Nombre de personnes par type d'occupation								
	Ensemble de la période		Situation initiale		Situation actuelle		Expulsions	
	Nbre de pers.	%	Nbre de pers.	%	Nbre de pers.	%	Nbre de pers.	%
Appartement	96	8,91	94	13,84	10	2,77	86	12,01
Maison	391	36,3	213	31,37	221	61,22	170	23,74
Immeuble	161	14,95	97	14,29	29	8,03	132	18,44
Local	14	1,3	10	1,47	11	3,05	3	0,42
Bâtiment	199	18,48	169	24,89	30	8,31	169	23,6
Terrain	216	20,06	96	14,14	60	16,62	156	21,79
Total	1077	100	679	100	361	100	716	100

La tendance sur l'ensemble de la période était à l'occupation de terrain par une population plus importante.

Cependant, ce constat est à relativiser en le confrontant au nombre de sites occupés, où l'on voit que les sites de type terrain regroupent un grand nombre de personnes et peut donc fausser le constat en terme de nombre de personnes. Ainsi, alors que la tendance de la période, en nombre d'occupants, est à l'occupation de terrain, l'inverse est aussi vrai en terme de nombre de sites : le nombre de terrains sur l'ensemble de la période est par 5 fois inférieur au nombre de maison occupées entre janvier et septembre.

Le type de public

La structure des ménages est

L'Habitat Précaire dans l'agglomération

Situation familiale par période de référence				
	Ensemble de la période	Situation initiale	Situation actuelle	Expulsion
Familles	82%	81%	81%	82%
Isolés	10%	11%	12%	9%
Mixte	8%	8%	7%	9%
Total	100%	100%	100%	100%

sensiblement la même entre la situation initiale et la situation actuelle. Cette permanence contredit l'impression première que l'on pouvait avoir sur l'impact des expulsions sur le peuplement familial des sites occupés. La disparition des terrains aurait pu modifier profondément la structure du peuplement, or il n'en est rien.

Les occupations sont évidemment majoritairement familiales dans tous les cas en représentant toujours plus de 80% du nombre de personnes en squat dans l'agglomération. Le constat reste à nuancer pour les mêmes raisons que précédemment, à savoir que le nombre de personnes pour des occupations de type familiale est toujours plus important par définition.

Sans disposer d'un équivalent en nombre de ménages, l'étude du détail des répartitions en nombre de sites familiaux fait apparaître que plus de la moitié des sites occupés sur l'ensemble de la période le sont par des familles (48%). Ce constat est encore vrai aujourd'hui (50%) alors qu'il a évolué vers davantage d'occupations familiale par rapport à janvier (un peu plus de 40%).

Les nationalités

Au niveau de l'agglomération lyonnaise sur notre période de référence, on peut voir une grande représentation des Européens de l'Est (UE ou hors UE), majoritaires dans tous les cas. Encore une fois, ces chiffres sont à confronter avec le nombre de sites.

Les variations les plus fortes sont enregistrées (entre situation initiale et situation actuelle) pour les européens de l'Est hors UE : -52 %. La population concernée est pour partie originaire des Balkans et dispose d'attaches familiales locales qui peuvent être des refuges provisoires, et pour partie une population masculine originaires du Caucase plus isolée.

Nombre de personnes par nationalité et par période de référence				
	Ensemble de la période	Situation initiale	Situation actuelle	Expulsions
Non renseigné	15	7	8	7
Pays tiers	1	1	0	1
Europe de l'Est (hors UE)	176	136	65	111
France	75	47	27	48
Roumanie/Bulgarie	695	432	228	467
Mixte	115	56	33	82
Total	1077	679	361	716

Les roumains et Bulgares constituent le deuxième groupe : - 47 %, proche de la population française : - 45 %. Dans les deux cas les éléments d'informations ne sont pas les mêmes. Le problème du suivi se pose ici de façon très précise. Si la population roumaine peut faire l'objet d'un retour au pays, il n'en va évidemment pas de même pour les français. L'absence de données ne permet pas de dire si la diminution du nombres de personnes se traduit par une amélioration de leurs situations ou une plus grande précarité. Il y a là un véritable enjeu pour la Mous Habitat Précaire.

Il apparaît alors que les occupations de ces Européens de l'Est, surtout Roms de Roumanie, majoritaires en nombre de personnes, sont dans une moindre mesure représentés dans le nombre des occupations.

Les modes d'occuper

Les types d'occupation par nationalités

Nombre de sites par nationalité et par période de référence				
	Ensemble de la période	Situation initiale	Situation actuelle	Expulsion
Non renseigné	4	3	2	2
Pays tiers	1	1	0	1
Europe de l'Est (hors UE)	12	10	3	9
France	26	19	10	16
Roumanie/ Bulgarie	31	18	15	16
Mixte	8	5	4	4
Total	82	56	34	48

Dans la suite de ces premiers constats, des regroupements peuvent être opérés pour constater des modes d'occuper particuliers et, dans le sens d'une première analyse quant à l'augmentation des occupations de type maison, faire remarquer la disparition des occupations de type terrain (mode d'occuper des européens de l'Est) au profit des occupations de type maison (situation actuelle).

On retrouve dans l'examen par sites et nationalités des occupants des résultats cohérents pour la population Est-européenne avec

une diminution de 70 % (entre situation initiale et situation actuelle) les concernant.

Alors que les sites occupés par la population roumaine ou bulgare accuse une disparition moins importantes (- 17%) signe d'une plus grande concentration des personnes sur un même site. À l'inverse le rapport entre personnes et sites pour la population française est très proche (45 et 47 %) traduction d'une plus grande homogénéité dans le peuplement des sites occupés et leurs tailles.

On comprend le grand nombre d'expulsions des personnes occupants des terrain (ou bâtiment, qui sont l'un ou l'autre des occupations réunissant un grand nombre de personnes) en le confrontant également à la répartition dans les types d'occupations sur l'ensemble de la période. On remarque également un grand nombre d'expulsions de personnes en maison, ainsi qu'également un grand nombre d'occupations totales de type maison, indiquant par là une plus grande rotation avec probablement un temps d'occupation réduit d'autant, des personnes d'Europe de l'Est essentiellement.

Les types de publics par nationalités

Les occupations sont très majoritairement des occupations familiales, qui est une tendance des populations de l'Europe de l'Est, constat s'alignant sur les premiers constats établis et montrant une tendance régulière des modes d'occuper : les occupations d'isolés sont des occupations de français en majorité ; les occupations familiales le sont par des européens de l'Est (particulièrement Roumains ou Bulgare) ; les occupations avec différentes nationalités sont, elles, également mélangées dans leur type de public (troisième tendance d'occupation).

C'est également un public familial qui est le plus expulsé sur l'ensemble de la période, très fortement représenté chez les européens de l'Est (population Rom).

Synthèse de la présentation et de l'analyse des données

- Diminution notable du nombre d'occupations entre janvier et septembre
- Diminution moindre du nombre des occupants sur la même période.
- Diminution du nombre des occupants à relier à un faisceau de motifs:
 - ➔ Relogement temporaire de 42 personnes (soient 12 ménages).
 - ➔ Soit environ 10% de la population ayant recours au squat sur la période observée.
 - ➔ Ces relogements ne sont pas des logements définitifs et souvent peu adaptés.
 - ➔ Ces relogements ne concernent aucun des sites prioritaires de la MOUS.
 - ➔ Les retours au pays, dans une moindre mesure avec un retour des personnes repérées dans de nouvelles installations;
- Invisibilité accrue des occupations les plus récentes, notamment suite aux évacuations répétées sans solutions de relogement durables et adaptées.
- Les ¾ des occupations au 1er septembre, en raison de leur typologie (locaux d'habitation) constituent autant de possibilités de mise en œuvre de projets innovants ou de conventionnement temporaire.
- Diminution du nombre des grandes occupations (de type terrain) au profit d'occupations plus réduites et plus nombreuses.
- Déplacement dans la répartition géographique des occupations de l'Est vers le centre.
- Alignement de la fermeture des occupations du patrimoine public sur celles des propriétés privées.
- Expulsion majoritaire de sites familiaux et dans le même temps croissance du nombre des occupations familiales.